

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mai 2014

Vote du compte administratif 2013 et affectation des résultats

Le conseil municipal examine et approuve les comptes administratifs 2013 :

Budget général

La balance définitive des comptes s'élève :

- en dépenses de fonctionnement à 285 976,44 €
- en recettes de fonctionnement à 399 282,11 €
- en dépenses d'investissement à 269 546,00 €
- en recettes d'investissement à 188 146,97 €

ce qui laisse ressortir un excédent global de 31 906,64 € pour l'exercice, les restes à réaliser s'élevant à 16 549,50 € en dépenses et à 2 700,00 € en recettes.

Le conseil municipal :

- décide de reporter un résultat d'investissement déficitaire de 81 399,03 € sur le budget 2014
- décide d'affecter :
 - la somme de 95 248,53 € au compte 1068 « réserves » de la section d'investissement, montant correspondant au besoin de financement réel de la section
 - la somme de 18 057,14 € au compte 002 « résultat reporté » de la section de fonctionnement.

Budget annexe « Zone artisanale de Chérinal »

La balance définitive des comptes s'élève :

- en dépenses de fonctionnement à 704,55 €
- en recettes de fonctionnement à 25 489,48 €
- en dépenses d'investissement à 58 417,41 €
- en recettes d'investissement à 23 695,11 €

ce qui laisse ressortir un déficit global de 9 937,37 € pour l'exercice.

Le conseil municipal décide de reporter un résultat de fonctionnement excédentaire de 24 784,93 € et un résultat d'investissement déficitaire de 34 722,30 € sur le budget 2014.

Budget assainissement

La balance définitive des comptes s'élève :

- en dépenses de fonctionnement à 33 995,97 €
- en recettes de fonctionnement à 33 707,49 €
- en dépenses d'investissement à 17 352,39 €
- en recettes d'investissement à 38 759,84 €

ce qui laisse ressortir un excédent global de 21 118,97 € pour l'exercice.

Le conseil municipal décide de reporter un résultat de fonctionnement déficitaire de 288,48 € et un résultat d'investissement excédentaire de 21 407,45 € sur le budget 2014.

Approbation des comptes de gestion 2013

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2013 fournis par le receveur, les chiffres correspondant à ceux du compte administratif.

Examen du dossier d'études préliminaires pour la construction d'une nouvelle station d'épuration

Le maire rappelle le but de la prestation confiée en avril 2013 au bureau d'études Safège. Il détaille le dossier d'études préliminaires et les différentes étapes à suivre.

Après avoir étudié le rapport et entendu la synthèse présentée par le maire, le conseil décide de faire réaliser un diagnostic du réseau et charge le maire de débiter les démarches.

Point sur les rythmes scolaires

L'adjoint délégué fait le point sur l'évolution du dossier, le point principal de blocage provenant du Conseil Général pour les horaires de car du mercredi. Il est envisagé de conserver les « tap » le jeudi à Curtafond et le vendredi à Confrançon et de modifier les horaires du mercredi. Un conseil d'école extraordinaire doit se tenir prochainement. Les maires valideront les horaires définitifs dès que les modifications seront approuvées par toutes les parties.

Création d'une commission d'appel d'offres

Le maire rappelle le Code des collectivités territoriales faisant obligation à chaque renouvellement des élus municipaux de créer une commission d'appel d'offres.

Après appel de candidatures, sont désignés :

- président : Gérard GALLET
- membres titulaires : Christian LABALME et Corinne BECAUD
- membres suppléants : Jean-Pierre LUCIANI, David BROYER et Jacqueline BARDET.

Proposition pour la commission communale des impôts

Le maire rappelle les différentes modalités de désignation des membres de la commission communale des impôts, suite au renouvellement du conseil.

Le conseil établit une liste de 24 noms qui sera transmise à l'administration qui choisira 6 titulaires et 6 suppléants.

Informations sur le conseil communautaire et commissions intercommunautaires

Le maire détaille les comptes rendus des différentes réunions intercommunautaires qui se sont déroulées suite au renouvellement. Il fait appel de candidatures pour les 7 commissions intercommunautaires.

Le conseil retient pour la commission :

- Environnement : Corinne BECAUD
- Tourisme : Alexis BERNARD
- Agriculture durable : Pierre RAZUREL
- Gestion de la voirie et du centre des ressources techniques : Christian LABALME
- Solidarités, famille, vie éducative, culture et sport : Jean-Pierre LUCIANI
- Accueil et vie des entreprises : Cédric CHAVANELLE.

Pour la commission « aménagement du territoire et démocratie participative », la décision est reportée au prochain conseil.

Il est à noter que le maire est vice-président de la Communauté de Communes, en charge de la gestion de la voirie et du centre technique. Mme Corinne BECAUD a été désignée déléguée titulaire au SCOT.

Droit de préemption urbain

Le conseil municipal est informé de la vente :

- d'une maison d'habitation sise au lieudit « Les Charmettes », sur une parcelle cadastrée section ZA n°204, 207, 212 et 214 de 1 671 m²
- d'une parcelle sise au lieudit « Les Brouilles », cadastrée section ZA n°260p et 261p et décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- est informé de la déclaration préalable :
 - déposée le 11 avril 2014 et accordée le 14 avril 2014 à Mr Jimmy BEAUDET pour la construction d'une terrasse non fermée au lieudit « Les Acacias »
 - déposée le 15 avril 2014 et accordée le 22 avril 2014 à Mr Jérôme SERVILLAT pour la modification d'une ouverture au lieudit « Les Acacias »
 - déposée et accordée le 22 avril 2014 à Mr Joël DEPIT pour la réfection d'une façade au lieudit « Planchemelle »
- reçoit le diagnostic établi par Frizot Concept concernant les toitures de l'église et du clocher ainsi que l'état d'avancement du projet de territoire de l'intercommunalité
- est informé de l'arrêt de travail d'un employé pour cause d'accident hors horaires de travail.